

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 22 octobre 2012 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : AFSS1230604A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4, R. 162-54 et R. 182-3 et suivants ;
Vu l'arrêté du 13 juillet 2011 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé ;
Vu la proposition de l'Union nationale des pharmacies de France, organisation syndicale représentative de la profession des pharmaciens d'officine ;
Vu la proposition du Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux, organisation syndicale représentative des infirmiers ;
Vu la proposition de la Fédération nationale des orthophonistes, organisation syndicale représentative des orthophonistes,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre titulaire de l'Union nationale des professionnels de santé au titre des organisations syndicales représentatives des pharmaciens titulaires d'officine et pour la période du mandat restant à accomplir : Mme Françoise DALIGAULT, en remplacement de M. Michel CAILLAUD.

Est nommé membre titulaire de l'Union nationale des professionnels de santé au titre des organisations syndicales représentatives des infirmiers et pour la période du mandat restant à accomplir : M. Christian BONNAUD, en remplacement de Mme Catherine KIRNIDIS.

Est nommé membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des orthophonistes et pour la période du mandat restant à accomplir : M. Nicolas KEMPA, en remplacement de M. Philippe BETRANCOURT.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 22 octobre 2012.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur
de la sécurité sociale :
*Le chef de service, adjoint au directeur
de la sécurité sociale,*
F. GODINEAU